



Nom du projet/activité	Agrifront : Renforcement de la résilience économique et environnementale à la frontière entre Haïti et la République dominicaine
Numéro de reference:	HPI20230723- AGRIFRONT
Pays:	Haiti

DEMANDE DE PROPOSITION

No. HPI20230723- AGRIFRONT

Recrutement d'un consultant-national pour la réalisation de la ligne de base du projet AGRIFRONT

Date de publication de la Demande de Proposition :	24 janvier 2025
Durée du contrat :	30 jours (étalé sur 2 mois)
Date limite de soumission des questions :	31 janvier 2025 avant 2h00pm
Date limite de soumission des propositions :	14 février 2025 avant 10h00am
Soumission électronique à l'attention de :	PROCUREMENT HEIFER
Soumission électronique :	logistique-ht@heifer.org
Renseignements pour toute demande de renseignements au sujet de cette demande de propositions :	logistique-ht@heifer.org

TABLE DES MATIERES

- I. DÉTAILS DU PROJET**
- II. CONTEXTE**
- III. OBJECTIF DE LA CONSULTATION**
- IV. TÂCHES SPÉCIFIQUES ET RESPONSABILITÉS SPÉCIFIQUES**
- V. RÉSULTATS ATTENDUS**
- VI. MÉTHODOLOGIE**
- VII. COORDINATION & APPUI**
- VIII. QUALIFICATIONS REQUISES**
- IX. PROCÉDURE DE SÉLECTION ET DURÉE DE LA PRESTATION**
- X. LIVRABLES, CALENDRIER ET CONDITIONS DE PAIEMENT**
- XI. DOCUMENTS DE CANDIDATURE**
- XII. NORMES & POLITIQUES DE L'ORGANISATION**

I. Détails du projet

Agence d'exécution : **Heifer International**

Maitre d'ouvrage : **Heifer International Haïti**

Bailleurs : **Heifer International Haïti**

Durée du projet : **5 ans**

II. Contexte

Heifer International est une Organisation Non Gouvernementale à but non lucratif apportant son expertise environ 25 ans en Haïti dans l'agriculture et l'élevage dans le souci d'aider les familles bénéficiaires à avoir de meilleures conditions de vies. Sa mission globale est de combattre la pauvreté et la faim tout en prenant soin de l'environnement.

Dans cet ordre d'idées, Heifer International est entrain de mettre en œuvre un projet intitulé **Renforcement de la résilience économique et agricole à la frontière entre Haïti et la République dominicaine (Agrifront)** qui a pour objectif principal d'accroître les revenus des petits exploitants agricoles et de renforcer la résilience des communautés situées le long de la frontière haïtiano-dominicaine. Ce projet se concentre sur les actions visant à renforcer la sécurité alimentaire, la gestion durable des ressources naturelles et la compétitivité des systèmes de production agricole. Il vise aussi à encourager l'auto-suffisance alimentaire de cette région face à la République Dominicaine et réduire la malnutrition existante dans certaines de ces communautés cibles.

Le projet AgriFront repose sur trois grands axes de développement :

- **Renforcement du développement communautaire durable mené localement (SLLD)** : Soutenir et dynamiser les initiatives de développement locales tout en renforçant l'intégration des principes de durabilité sociale, économique et environnementale.
- **Renforcement des systèmes de production agricole (SPA)** : Améliorer la productivité et la durabilité des pratiques agricoles, tout en promouvant la diversification agricole.
- **Renforcement du développement du système de marché (DSM)** : Faciliter l'accès des producteurs aux marchés, optimiser la commercialisation des produits agricoles et renforcer les chaînes de valeur locales.

Bailleurs de fonds : Ce projet est financé par Heifer International. Cependant, dans le cadre de sa stratégie d'implémentation, il cherchera à mobiliser des ressources, des fonds supplémentaires pour plus d'interventions le long de la frontière.

Couverture géographique/axes d'intervention ciblés : Les zones d'intervention du projet sont définies par axe en termes d'économie, commercialisation, et potentiel agricole de la zone frontalière avec la république dominicaine. Trois axes sont ciblés pour la réalisation des différentes actions couvrant au total 3 départements, 13 communes et 17 sections communales.

Sud'Est : Anse à Pitre, Thiotte, et Forêt des Pins
Centre : Cerca la Source, Thomassique, Belladère, Baptiste, et Thomonde
Nord'Est : Carice, Mont Organisé, Capotille, Ouanaminthe, Fort Liberté, et Ferrier

III. But et Objectif de la consultation

Par cette ligne de base nous poursuivons 2 objectifs :

- Définir l'état actuel (scénario de base) pouvant aider l'équipe du projet à bien appréhender le contexte, social, économique dans lequel le projet va être implémenté.
- Fournir une base d'informations déterminée de façon indépendante à partir de laquelle, on va suivre et évaluer l'avancement et l'efficacité du projet pendant et après la mise en œuvre.

Cette consultation vise à établir une référence à partir de laquelle les progrès du projet seront mesurés, en identifiant les défis, les opportunités, et les besoins spécifiques des communautés locales et des systèmes de marché et de production. Elle permettra également de s'assurer que les interventions futures sont alignées sur les objectifs de résilience des communautés le long de la frontière Haitiano-Dominicaine.

IV. Tâches spécifiques et responsabilités spécifiques

Sous la supervision du Chef de Projet, le consultant travaillera en étroite collaboration avec l'unité de Suivi et Evaluation de Heifer International Haïti et doit tenir compte dans la méthodologie des tâches suivantes :

- **Revue documentaire :** Dans le cadre de ce projet des diagnostics ont été menés et un concept note a été développé ainsi qu'un plan de mise en œuvre. L'orientation stratégique de mise en œuvre du projet s'inscrit dans une logique du changement systémique que prône Heifer en vue d'accroître les impacts de ses investissements. Pour l'implémentation de ce projet, Heifer préconisera de nouvelle approche ou de perspective de système de marché, système de production. Le consultant devra s'assurer de bien appréhender ces approches.
- **Recueillir des points de vue divers et des données de référence :** Pour les indicateurs de résultats pertinents, afin de garantir une évaluation précise des progrès du projet. Cette approche participative permettra d'intégrer les points de vue des différentes parties prenantes, pour lesquelles Heifer International Haïti est responsable dans le cadre de ce projet.

- **Développement de méthodologies adaptées** : Au contexte haïtien et aux spécificités du projet, en intégrant divers outils de collecte et d'analyse de données.
- **Collaboration avec l'équipe du projet et l'unité de Suivi et Évaluation** : Pour développer et finaliser les outils de collecte (grille d'entretien, guide de discussions en focus groupe, questionnaires d'enquêtes, transect, etc.)
- **Organisation de sessions de formation** : Co-faciliter, avec l'unité de S&E, la formation pour les enquêteurs, leur fournissant les compétences nécessaires pour mener à bien les enquêtes sur le terrain.
- **Coordination et supervision des enquêtes** garantissant une collecte de données précise et cohérente.
- **Traitement, analyse des données** : Collecte et préparation d'un rapport intermédiaire qui résume les résultats préliminaires.
- **Présentation des résultats intermédiaires** : Lors d'une session dédiée avec les partenaires du projet, afin de partager les principales découvertes et ajuster les stratégies si nécessaire.
- **Rédaction d'un rapport final** : Ce rapport détaillé sera préparé en français et en anglais, intégrant l'ensemble des résultats de l'étude de base et des recommandations pour les étapes suivantes du projet

V. Résultats attendus/ Livrables

Du début à la fin de la collaboration, le consultant doit servir aux progrès suivants :

- Un rapport en français et en anglais présentant les grandes lignes du scénario des base décrivant le contexte dans lequel le projet va être implémenté et permettant au projet de décider de façon éclairée les activités à mettre en œuvre par axe ;
- Les données de base sur les indicateurs du projet sont collectées, analysées et présentées.

VI. Méthodologie

Pour collecter ces données de base, la firme ou le consultant retenu devra, entre autres, réaliser :

- Une revue documentaire sur les données existantes,
- Des entretiens avec des informateurs clés de Heifer International Haïti, du ministère de l'agriculture, du ministère du commerce de d'autres institutions pertinentes, telles que les chambres de commerce, etc.
- Des groupes de discussions (focus group) et des entretiens avec des acteurs du secteur : producteurs, coopératives, entrepreneurs, commerçants, groupes de jeunes et femmes etc.
- Une enquête auprès des ménages pour avoir les données de base sur leur situation économique, sanitaire, sociale.
- Une évaluation des besoins et capacités des coopératives, PME qui font du business (vente, service) dans le secteur agricole en général.
- Ect.

Nous nous attendons à ce que se soient combinées des méthodes de collecte qualitatives et quantitatives pour bien appréhender la situation dans laquelle le projet est mise en œuvre des activités du projet.

Définition scénario de base

Le consultant / la consultante ou la firme retenue devra nous aider à bien cerner le scénario de base dans lequel le projet va être implémenté. Parmi les points saillants à faire ressortir à l'aide de revues de littérature et des entretiens avec des informateurs clés, il y a :

- Identifier, prioriser les filières, chaînes de valeur les plus prometteuses ?
- Décrire la situation commerciale le long de la frontière : les défis et les opportunités de relations commerciales agricoles.
- Evaluer le niveau d'intégration des technologies et l'outillage dans le milieu agricole dans les différents axes d'implémentation du projet.
- Faire une cartographie des acteurs du secteur agricole qui sont présents dans les zones cibles (fournisseurs d'outils agricoles / de semences, fournisseurs de services vétérinaires et agronomiques et autres) : leurs capacités et leurs faiblesses.)
- Etc.

Indicateurs à mesurer

Cette étude de base sera réalisée aussi afin de :

- Analyser la situation socio-économique des ménages ciblés par le projet en considérant différents aspects : leurs revenus, la sécurité alimentaire, leur résilience face au choc. Elle donne une image des indicateurs de résultat du projet, et les résultats pourront ensuite être comparés afin de comprendre les effets que le projet aura sur la population cible.
- Evaluer les besoins et les capacités des acteurs impliqués dans le système de production et le système de marché dans les zones cibles du projet

L'étude fournira, entre autres, les données de base pour les indicateurs énumérés dans le tableau en dessous :

#	Indicateurs
1	% d'augmentation des ventes des producteurs particulièrement bénéficiant des activités du projet
2	% des denrées agricoles qui sont transformées et avec une valeur ajoutée
3	% d'augmentation d'actifs parmi les agriculteurs participant aux activités supportés, financés par le projet
4	Revenu actuel des ménages en dollars US
5	Pourcentage de techniques d'agriculture intelligente face au climat (AIC) promues par le projet et adoptées au niveau des ménages
6	% de femmes qui participent aux prises de décision dans les ménages
7	% de femmes, associations de femmes parmi les participants au projet ayant bénéficié d'accès à des ressources Productives (finances, outils agricoles, formation) pour développer des activités d'agrobusiness
8	% de femmes dans des positions de leadership dans les entreprises, les associations, coopératives, organisations ciblées
9	% de jeunes (18 – 25 ans) parmi les participants au projet ayant bénéficié d'accès à des ressources productives (finances, outils agricoles, formation) pour développer des activités d'agrobusiness
10	% de diminution de l'insécurité alimentaire au sein des ménages de petits exploitants touchés par les activités du projet
11	% de participants au projet ayant accès aux ressources financières (épargne, crédit) locales telles que les mutuels de solidarité, les associations d'épargne et de crédit ou les institutions des microfinance
12	% de petits agriculteurs participants au projet qui ont accès aux matériels de production pour l'exploitation de leur parcelle (par chaîne de valeur !)
13	Estimation de la quantité de semences disponible dans les zones d'intervention du projet (en tonnes !)
14	Rendement par ha des cultures prioritaires (riz, arachide, café, haricot)
15	Nombre de système d'irrigations appuyés en termes de réparation, réhabilitation, maintenance, renforcement de structure de gestion
16	Nombre de points de captage renforcés/construits
17	Nombre d'hectares supplémentaires arrosées grâce à l'appui du projet
18	Nombre de km de pistes agricoles réhabilités
19	% des infrastructures productives et commerciales appuyées (finance, matériel, formation, etc)
20	Nombre de système d'adduction d'eau potable renforcé/construit
21	% de producteurs qui appliquent de nouvelles techniques de production
22	% de diminution des pertes postes récoltes

VII. Coordination et appui

Le consultant réalisera sa mission sous la coordination du Chef de projet, auquel il soumettra la note de cadrage méthodologique, le rapport préliminaire pour examen, et la version finale après avoir pris en compte les commentaires reçus.

Logistique

Il est important de noter que le consultant devra utiliser sa propre logistique pour l'accomplissement de ses tâches.

VIII. Qualifications requises

Le ou la consultant(e) ou la firme doit avoir les qualifications suivantes :

- **Formation académique** : Détenir au minimum un diplôme de maîtrise dans l'un des domaines suivants : économie, agronomie, sciences sociales et humaines, ou sciences du développement.
- **Expérience professionnelle** : Justifier d'au moins 5 années d'expériences avérées dans l'organisation, la réalisation de ligne de base pour des projets notamment dans le secteur agricole.
- **Compétences spécifiques** : Avoir une expertise reconnue en méthodologies de suivi et évaluation, avec une capacité démontrée à conduire des enquêtes, analyser des données quantitatives et qualitatives, et produire des rapports d'évaluation détaillés.
- **Connaissance du cotexte** : Expériences préalables de travail en Haïti ou dans un contexte similaire de réalisation d'enquêtes de ligne et de base, comprenant une bonne compréhension des dynamiques locales et des défis liés au développement rural, au contexte des relations commerciales entre Haïti et la République Dominicaine seraient des atouts.
- **Capacités de communication** : Excellentes compétences en communication écrite et orale en français, avec une capacité à présenter des résultats de manière claire et accessible aux différentes parties prenantes.
- **Autonomie et gestion de projet** : Capacité à travailler de manière autonome tout en assurant une coordination efficace avec les équipes locales et internationales impliquées dans le projet et connaissance de la zone d'intervention du projet.
- **Connaissance des zones d'implémentation du projet** : Différents axes ont été définis. Il serait préférable d'avoir au sein de l'équipe de consultant quelqu'un ayant une certaine connaissance de la ligne frontalière pour mieux définir l'échantillon et identifier les informateurs clés.

IX. Procédure de sélection

Le recrutement sera effectué sur la base de critères de qualité. Un comité d'évaluation sera constitué et la proposition technique comptera pour 70% de la note, la proposition financière pour 30% de la note finale. Les éléments définissant cette qualité sont décrits en dessous.

Proposition technique

Pour la proposition technique, les éléments à considérer dans son développement sont :

a) La méthodologie :

- **Démarche Technique et Méthodologique** : évaluation de la cohérence et de la pertinence de la démarche proposée.
- **Compréhension du Mandat** : appréciation de la compréhension du mandat et des objectifs du projet.
- **Organisation de la Mission et Calendrier** : vérification de l'adéquation de l'organisation de la consultation, du plan de travail, ainsi que de la faisabilité et de la cohérence du calendrier d'intervention des ressources.

b) Les compétences du consultant Principal ou des membres de l'équipe dans le cas d'une firme :

- **Formation académique** : évaluation du niveau et de la pertinence de la formation académique du consultant.
- **Expériences générales** : analyse des expériences professionnelles générales pertinentes pour la tâche.
- **Expériences spécifiques** : vérification des expériences spécifiques en lien direct avec les exigences du projet.

Proposition financière

Notre appréciation portera sur :

- ✓ La présentation d'un budget détaillé et clair,
- ✓ Le montant global de la proposition,
- ✓ Les honoraires journaliers proposés,
- ✓ La logistique prévue pour cette consultation,
- ✓ Le montant des honoraires du personnel prévu pour mener à bien cette consultation

X. Livrables, calendrier et conditions de paiement

La mission se déroulera sur une durée maximale de 30 jours (repartis sur 2 mois), à compter de la date de début du contrat jusqu'à la remise de la version finale du rapport. Le paiement dépend de l'approbation de la direction de Heifer International et sera effectué en trois versements. Le tableau suivant explique le processus.

Livrables	Durée	Condition de paiement
Participation à un rencontre de cadrage pour la mission, révision de la méthodologie et les procédures, les différentes phases et les acteurs clés à rencontrer	Une semaine après la rencontre avec le contractant	30 % du montant du contrat, après approbation du premier livrable par le Client
Finalisation de la note de cadrage	A définir pendant la rencontre de cadrage	
Collecte de données	A définir pendant la rencontre de cadrage	

Rapport intermédiaire	A définir pendant la rencontre de cadrage	30 % du montant du contrat, après approbation du deuxième livrable par le Client
Atelier pour présenter les résultats des enquêtes sur le draft du rapport final	Dans un délai de deux semaines après la fin des missions de terrain	40 % du montant du contrat, après approbation du deuxième livrable par le Client
Soumission du rapport final complet en tenant compte des éventuels commentaires		

N.B : Le rapport final de la mission et tous autres documents seront rédigés en français et en anglais et transmis en version électronique (via courriel) par le consultant, à l'attention du Chef de Projet, pour approbation, en format Word, police "Times New Roman taille 12", justifié.

XI. Documents de candidature

Les candidats(es) intéressés(es) sont priés(es) d'envoyer leur dossier avec les documents suivants :

1. Lettre de motivation
2. Une proposition technique contenant :
 - Note explicative sur la compréhension du mandat ;
 - Approche méthodologique
 - Un plan de travail détaillé ;
 - CV actualisé avec références de 3 clients.
3. Une proposition financière en dollars US
4. Les documents légaux à jour
5. Un minimum de 3 références pour des travaux similaires réalisés

XII. Normes & politiques de l'organisation

Limitations

Cette Demande de Proposition ne représente pas un engagement d'attribution d'un contrat, de paiement des frais engagés dans la préparation d'une réponse à cette Demande de Proposition, ou d'obtenir ou de contracter des services ou des fournitures. Heifer se réserve le droit de financer l'une ou l'autre des demandes présentées et se réserve le droit d'accepter ou de rejeter dans son intégralité et son pouvoir discrétionnaire absolu toute proposition reçue à la suite de la Demande de Proposition.

Propriété

Article 13.1. Propriété en général. Sous réserve de l'article 12.2 ci-dessous, toute propriété intellectuelle (y compris, mais sans s'y limiter, les droits d'auteur, les marques de commerce, les marques de service et les brevets), les droits de propriété intellectuelle, les livrables, les manuels, les œuvres, les idées, les découvertes, les inventions, les produits, les écrits, photographies, vidéos, dessins, listes, données, stratégies, matériaux, processus, procédures, systèmes, programmes, appareils, opérations ou informations développées en totalité ou en partie par ou pour le compte de l'entrepreneur ou de ses employés ou agents en relation avec le service et/ou marchandises (collectivement, le « produit de travail ») sont la propriété exclusive de Heifer Project international. Sur demande, l'entrepreneur doit signer tous les documents et prendre toutes les mesures nécessaires pour confirmer ou perfectionner la propriété exclusive de Heifer Project international du produit de travail.

Article 13.2. Propriété intellectuelle antérieure. Toute propriété intellectuelle appartenant à une Partie avant la date d'entrée en vigueur (« propriété intellectuelle antérieure ») doit demeurer la propriété exclusive et exclusive de cette Partie. En ce qui concerne l'une des adresses antérieures de l'entrepreneur incluses dans le produit de travail, l'entrepreneur conserve la propriété et accorde par la présente à Heifer Project international un droit permanent, non exclusif, sans redevances, dans le monde entier, irrévocable, et une licence d'utilisation, de copie, de reproduction, afficher, modifier, réviser, exécuter et distribuer ladite propriété intellectuelle, dans n'importe quel format ou n'importe quel support, dans le cadre du produit de travail.

Article 13.3. Travail fait pour la location. Dans la mesure où les lois sur le droit d'auteur s'appliquent au produit de travail, les Parties conviennent que (a) Heifer Project international a spécialement commandé le produit de travail, b) le produit de travail est une "œuvre faite pour la location" en vertu des lois des États Unis sur le droit d'auteur, et c) Heifer Project international est considéré comme l'auteur de celui-ci et doit posséder tout droit, le titre et l'intérêt. Dans la mesure où ces droits, en tout ou en partie, ne sont pas acquis dans Heifer Project international comme un «travail fait pour la location», entrepreneur par la présente subventions irrévocablement, assigne, et les transferts à Heifer Project international, exclusivement et à perpétuité, tous les droits de l'entrepreneur de toute nature, maintenant connu ou par la suite conçu, dans le cadre du produit de travail, et Heifer Project international doit posséder uniquement et exclusivement tous les droits, et dans les éléments de celui-ci, y compris, mais sans s'y limiter, tous les droits alliés, auxiliaires, subsidiaires, accessoires et d'adaptation. L'entrepreneur renonce par la présente à tous les droits connus sous le nom de « droits moraux » et à tous les droits similaires que l'entrepreneur peut avoir en rapport avec le produit de travail. La description des services et/ou des marchandises fournis dans le présent accord ne limitent en rien la façon dont Heifer Project international peut utiliser le produit de travail.

Règlements applicables

Les soumissionnaires doivent être légalement enregistrés pour opérer en Haiti et se conformer à la législation locale applicable, y compris l'achat non limité au droit du travail, les exigences financières, les impôts, etc.

Les soumissionnaires seront également tenus de se conformer aux politiques et normes de Heifer Project international.